Département du Tarn Arrondissement: **CASTRES** MAIRIE de VABRE Tél: 05 63 74 40 60

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE VABRE

## Séance du 01 juin 2023

Date de la convocation:

26/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le premier juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS,

Maire de Vabre.

Membres en exercice:

<u>Présents</u>: Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence Présents: 14 Représentés : 0 JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD

RIBOULET

Votants: 14

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Représenté:

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2023 040

Objet : Achat de la parcelle AD 204

Mme le Maire rappelle qu'il avait été décidé d'acquérir auprès de la SCI de la Prade une bande de terrain partant de la boucle de la route de la zone artisanale pour atteindre le terrain face au Moulin de Courrech.

Il convient de délibérer pour acquérir cette parcelle :

- section AD n°204 d'une superficie de 10a62ca

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir la parcelle AD 204 d'une superficie de 10a62ca,
- Accepte la création d'une servitude de passage au profit de la SCI de la Prade
- Fixe le prix d'achat à un euro (leuro),
- Précise que l'acte sera établi sous la forme administrative,
- Autorise M. Patrick PISTRE à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à cette opération.

Le conseil précise également que la délibération 2019-038 même objet est abrogée.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au régistre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise Pons Madame Françoise PONS

Maire de V

Maire de VABRE

Castres

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/06/2023 081-218103059-20230601-DE 2023 040-DE